

MacDonald, qui a été promu au siège catholique romain du Havre-de-Grâce, à Terre-neuve.

Cet ecclésiastique remplissait depuis nombre d'années les fonctions d'agent du département auprès de ces sauvages. Le successeur de Sa Grandeur est M. l'abbé Roderick Macdonald qui, de même que l'était son prédécesseur, est curé à Pictou, ville située vis-à-vis la réserve sauvage de Fisher's Grant.

En général les sauvages de cette réserve sont sobres, religieux, et en ce qui concerne au moins la fabrication des ouvrages de confection indienne, comprenant toutes espèces d'ouvrages en bois, sont industriels.

Il y a une école sur la réserve; elle est passablement fréquentée et bien administrée.

*Micmacs d'Annapolis, de Digby, de Yarmouth et de Shelburne.*—Il est regrettable que je n'aie pas reçu de rapport de l'agent de ces sauvages, ce qui m'empêche de donner une idée de leur condition. Je puis dire cependant que les sauvages des deux comtés mentionnés en premier lieu sont établis sur les réserves,\* tandis que ceux des deux derniers comtés ont des habitudes nomades, ou résident parmi la population blanche.

#### NOUVEAU-BRUNSWICK.

*Micmacs des comtés du nord et de l'est.*—On rapporte une légère amélioration dans leur condition. Sur plusieurs des réserves on s'occupe davantage d'agriculture et de l'élevé du bétail.

Il y a sur la réserve de l'Eglise Brûlée une école qui fonctionne à merveille et est très fidèlement fréquentée. Il est question d'établir deux autres écoles dans cette surintendance—une sur la réserve de la Pointe Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland, et l'autre sur la réserve de Eel-Ground, dans le comté de Northumberland. Grand nombre de sauvages gagnent leur vie pendant l'hiver en vendant du poisson.

*Micmacs des comtés de l'ouest et du sud du Nouveau-Brunswick.* Ces sauvages ont fait peu ou point de progrès dans les arts de la civilisation. Sur les réserves de Kingsclear et de Sainte-Marie, dans le comté de York, et sur celle de Saint-George, dans le comté de Charlotte, il y a eu, dit-on, de légers efforts faits pour cultiver la terre. Les sauvages des deux premières réserves ont demandé des écoles pour leurs enfants.

*Micmacs des comtés de Victoria et de Madawaska.* Ces sauvages sont plus satisfaits et ont des habitudes plus régulières que les autres sauvages de la province. Les résidents de Tobique possèdent des maisons confortables et proprement tenues.

Il y a une excellente école sur la réserve et les enfants font d'assez bons progrès.

#### ILE DU PRINCE-EDOUARD.

*Micmacs de l'Île Lennox.*—Quelques-unes de leurs maisons sont bien finies et meublées confortablement.